



Programme 2006-2012

Pour mieux vivre ensemble !

Notre ambition, une ville où il fait bon vivre pour tous.

Donner un nouvel élan à notre commune

Un groupe de citoyens a décidé de bousculer l'échiquier politique communal en présentant une liste au-delà des partis politiques traditionnels.

Notre volonté est de mieux gérer la commune en tenant compte des spécificités de chacune de ses entités.

Notre programme se base sur **quatre principes** : convivialité, proximité, respect de chacun et gestion responsable et rigoureuse.

Nos objectifs sont un développement réussi de la ville en tenant compte des attentes de tous et des enjeux de notre société ainsi qu'une gestion publique adaptée aux particularités de chaque entité de la commune.

Ce programme est le fruit de longues réflexions et de nombreuses concertations avec tous les acteurs concernés. Il a pour but de répondre aux attentes de chacun.

Notre commune a énormément évolué ces dernières années. Ces évolutions ont permis de faire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve le pôle attractif du Brabant Wallon. Néanmoins, ces changements exigent des adaptations et des améliorations.

Les nombreuses évolutions à venir nécessiteront également une attention particulière afin qu'elles puissent s'intégrer avec succès dans notre commune.

La liste LLN veut donc assurer un réel développement de la ville en tenant compte de tous. Nous avons la chance d'habiter une ville unique et le devoir d'en assurer le meilleur développement possible, au bénéfice de tous, pour mieux vivre ensemble.

NOS LIGNES DE FORCE :

- Au niveau de la **mobilité** : organisation de **navettes inter quartiers** permettant une meilleure mobilité de tous, **améliorer le stationnement** à Louvain-la-Neuve et à Ottignies (agrandissement de parkings publics, pressions pour l'adaptation des tarifs à Louvain-la-Neuve, adaptation de la zone bleue pour maintenir la convivialité,...).
- Une **gestion financière rigoureuse**, saine et sans augmentation des impôts communaux.
- Rétablir le sentiment de **sécurité et de bien être** sur le territoire de la commune (commissariat central à Louvain-la-Neuve, adaptation de la norme KUL). La prévention policière et la présence d'un agent effectif par quartier et connu des habitants permettront notamment l'application du nouveau règlement général de police.
- **Une gestion réussie de l'espace urbain** : la finalisation du RER en tenant compte de l'impact sur les quartiers environnants, une attention particulière aux futurs projets (Musée Hergé, zone du lac, agrandissement de la dalle,...) afin de permettre leur bonne intégration dans la ville et le respect des règles de lotissement.
- **Politique culturelle à développer** : Ottignies-Louvain-la-Neuve est le pôle culturel du Brabant Wallon, continuons à le valoriser : ferme du Bièrau à finaliser, Théâtre Jean Vilar, Centre culturel,...
- Favoriser une **cohabitation harmonieuse entre étudiants et habitants**.
- Une vraie **administration communale déconcentrée** à Louvain-la-Neuve et susceptible de donner tous les documents et informations utiles. Cela permettrait également de désengorger l'administration du Cœur de ville à Ottignies.
- Une gestion proactive de l'entretien des voiries, des piétonniers, de l'éclairage, de la signalisation et de la propreté, en ce compris le week-end.
- CPAS : assurer une **gestion rigoureuse** et solidaire de l'aide sociale dans notre ville et prévoir l'installation d'une antenne du CPAS à Louvain-la-Neuve.
- Rendre à Louvain-la-Neuve, ainsi qu'à l'ensemble de notre commune, son **caractère convivial original** (problématique des **parkings**, respect du caractère piétonnier, zone verte, sécurité, ...).
- Prise en compte des besoins spécifiques des **personnes à mobilité réduite**.

- Une **politique de la jeunesse** accentuée : aide aux mouvements de jeunesse, aide aux mouvements associatifs (école des devoirs, loisirs,...) et, pourquoi pas, la création d'un Infor-Jeunes à Louvain-la-Neuve.
- Une politique sportive favorisant le **sport pour tous**, la pratique du sport par les jeunes et facilitant l'accès des habitants et des clubs communaux aux infrastructures sportives. Développer le Guichet sport, instaure une « Journée sport »,...
- Favoriser les **logements moyens**, la rénovation permettant des économies d'énergie, l'accès à la propriété.
- Favoriser, si nécessaire en partenariat, la création de nouveaux services, espaces d'accueil et/ou d'aides pour les habitants (aînés, femmes, enfants, crèches, haltes-garderies, repas à domicile,...)
- Maintien d'un parc à conteneurs accessibles
- Création d'un **observatoire communal des nuisances sonores** (RN238, ligne 140, Esplanade, RER,...)
- Un réel soutien par la commune (en synergie avec l'UCL) des petits **commerçants et indépendants**.
- Une relance des marchés de Louvain-la-Neuve.
- Soigner la **qualité de l'environnement**. Plus d'espaces verts, d'aires de jeux, de détente et de repos dans la spécificité de chaque quartier (maintien du caractère rural de Céroux,...).
- Une **gestion communale transparente, saine et responsable**, sans parti pris : favorisons **une gestion éthique**.

1. MOBILITE :

A Ottignies-Louvain-la-neuve, la problématique de la mobilité s'est installée dans le quotidien de chacun. Des décisions doivent être prises afin que notre ville puisse conserver son caractère convivial, ouvert aux visiteurs, et permettre à tous de circuler sans difficultés. Le Plan Communal de Mobilité doit, notamment, être réadapté en fonction de spécificités de chaque partie de la commune, en concertation avec les acteurs concernés.

- Organisation de navettes inter quartiers permettant une meilleure mobilité de tous et avec des plages horaires en soirée et le week-end.

- **Résoudre le problème des parkings du centre de Louvain-la-Neuve :**

Notre enquête sur le taux d'occupation des parkings du centre (www.listelln.be) a montré que ceux-ci n'étaient occupés qu'à 25 % de leur capacité (18% en soirée). Il semble normal que tout service ait un coût, mais celui demandé nous semble inadapté à la réalité néo-louvaniste. Le taux d'occupation le montre très clairement. Nous envisageons de faire pression sur le gérant des parkings afin qu'il baisse ses tarifs envers les habitants, les étudiants et les visiteurs (adaptation des tarifs des heures creuses, forfait soirée, abonnements mensuels moins chers,...).

- Tirer un bilan, avec tous les acteurs concernés du stationnement dans le reste de Louvain-la-neuve (zone bleue) afin de pouvoir y apporter les améliorations nécessaires. Quelques pistes de réflexion : revoir la politique d'attribution des cartes de riverains pour les visiteurs, cadastre des emplacements des parkings privés et publics, optimisation des zones bleues en fonction de chaque quartier, attribution de facilités pour les habitants de la dalle,...
- Parking de dissuasion (gratuit) proche du centre de Louvain-la-Neuve.
- **Gare d'Ottignies** : Solutionner le problème des parkings à la gare d'Ottignies en allant plus loin que les projets déjà proposés (agrandissement du parking, pont de Masaya) et négocier avec la SNCB pour un réaménagement urgent des accès aux quais et escaliers infranchissables pour des personnes moins mobiles.
- Agrandissement du parking du Douaire ou aux alentours.
- Réaliser une signalisation commune, efficace et cohérente sur toute la commune.
- Prévoir des pistes cyclables partout où cela est nécessaire et utile et des passages cycliste sécurisés partout où cela est possible.
- Prévoir un parking pour les cars (pose rapide) au centre de Louvain-la-Neuve.

- Prévoir le même type de parking pour les voitures («kiss and ride»).
- Favoriser les déplacements sans voiture en multipliant les abris à vélos et à motos, au centre et près des lieux de fréquentation : centre commercial, écoles, lieux de spectacles, de sport,...
- Sécuriser là où c'est nécessaire les carrefours dangereux et étudier la solution la plus adéquate : Porte de Limelette, N.275 (Céroux), Boulevard de Lauzelle (Blocry).
- Prévoir un nouveau rond point d'accès au quartier des Bruyères par l'avenue Baudouin.
- Continuer l'aménagement de « Zones 30 » là où cela s'avère nécessaire, en concertation avec les citoyens.
- Réaménagement des voiries et de trottoirs dans le centre d'Ottignies en vue d'améliorer la convivialité du centre ville (Avenue du roi Albert 1er, Avenue des Combattants,....).

2. **URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :**

Depuis l'arrivée de Louvain-la-Neuve, il y a 33 ans, la ville a bien grandi, mais aussi sa charge de travail en termes d'aménagement du territoire et d'Urbanisme.

De nombreux nouveaux projets arrivants (RER, agrandissement de la dalle, musée Hergé,...), les autorités communales devront être attentives à leur bonne intégration dans la ville afin de permettre un développement optimal de celle-ci. Il conviendra également d'en gérer les impacts éventuels sur la vie quotidienne des habitants.

La convivialité et la qualité de vie de notre commune doivent être préservées.

- Donner plus de moyens au service de l'Urbanisme de la commune. Celui-ci doit en effet faire face à des projets de plus en plus nombreux et complexes. Il convient donc de revoir le cadre communal dans cette matière pour que la commune possède une réelle capacité d'analyse et de gestion des dossiers d'urbanisme de plus en plus importants.
- Désigner un gestionnaire de chantier qui coordonnera les travaux, la signalisation routière et l'ouverture des voiries en minimisant l'impact sur les usagers. Il aura aussi pour rôle la communication (information préalable) de ces travaux auprès des habitants et des commerçants. Il faut, en effet, essayer de programmer les chantiers et aménagements de voiries et autres en tenant plus compte de l'impact sur les habitants.

- **Préserver ou créer des espaces verts là où c'est nécessaire.** Le centre d'Ottignies, comme Louvain-la-Neuve, manque d'espaces verts aménagés, de lieux de détente où il fera bon flâner.
- Actualiser le Schéma de structure et le règlement communal d'urbanisme (1992) pour qu'ils soient adaptés à l'évolution de la commune.
- Veiller au respect des règles de lotissement et des prescriptions urbanistiques (maison unifamiliale à Louvain-la-Neuve).
- Travaux de diminution du bruit de la RN 238 et de la ligne SNCB 140 (Ottignies-Charleroi), voir point observatoire des nuisances sonores.
- Aménagement de la zone du lac : la zone entre l'Aula Magna et le lac a déjà un avant-projet d'aménagement urbain. Il devra se faire après concertation avec les habitants en s'intégrant le mieux possible dans les quartiers existants et avec la garantie d'une amélioration de la sécurité et de la propreté autour de cette partie du lac.
- Aménagement de la zone gare RER : La construction de la nouvelle gare RER engendrera inévitablement des aménagements urbains. De nouveau, une concertation avec les habitants devra être organisée pour garantir la tranquillité et la sécurité dans les quartiers adjacents.

3. **SECURITE :**

Le sentiment de sécurité et de bien être est loin d'être le point fort de notre commune. Les habitants autant que les étudiants s'en plaignent. Sachant que plus de 80% des interventions policières ont lieu à Louvain-la-Neuve, la liste LLN prône depuis plusieurs mois **l'établissement du commissariat de police principal de la ville à Louvain-la-Neuve** (dans un bâtiment communal comprenant également d'autres services accessibles à tous). Cela permettrait de renforcer la prévention policière. Ces derniers mois, des patrouilles plus nombreuses sur Louvain-la-Neuve ont d'ailleurs déjà montré une certaine (quoique insuffisante) efficacité. Une plus grande présence policière, assortie d'une meilleure relation avec les agents de quartiers, connus de tous, permettra d'améliorer la sécurité.

Le déménagement du commissariat à Louvain-la-Neuve s'accompagnerait d'une véritable antenne de police à Ottignies.

- **Rétablir le sentiment de sécurité et de bien-être :** pour certaines personnes, se promener dans LLN n'est plus une démarche aussi sereine qu'il y a quelques années. Il revient à la commune de rétablir ce sentiment de sécurité et de bien-être.

- Renforcer la **police de proximité** avec un agent connu des habitants par quartier, via une information régulière dans chaque quartier.
- Un service "interventions nocturnes", agissant avec diplomatie et de concert avec les organisations étudiantes.
- Un service spécialisé "médiation urbaine", pour les sans abris et les mendiants.
- Augmenter la présence de proximité de la police. Exemples : VTT, police à cheval en été au bord du lac, policiers à pied sur le piétonnier....
- Faire pression sur le fédéral pour que la norme KUL (norme fixant le montant des subsides pour le personnel de police) soit adaptée à la spécificité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, ville universitaire comptant 30 000 domiciliés mais aussi 20 000 étudiants.
- **Appliquer** de manière juste et équilibrée, et selon les spécificités de chaque partie de la commune, le **nouveau règlement de Police** (incivilités, mendiants, dégradations, bruits...).
- Concernant l'application du règlement de police sur l'heure de fermeture des cercles. La tolérance adoptée (3h du matin une fois par semaine et, parfois, poursuite de la fête à l'intérieur après 1h du matin les autres jours) semble, actuellement, juste et adaptée à chaque situation. **Une concertation devra néanmoins être régulièrement organisée avec tous les acteurs concernés afin d'apporter les améliorations nécessaires.**
- **Sécurité routière** : création d'un "Conseil de la sécurité routière" comprenant le MET, l'IBSR, la Commune (Travaux publics, Bourgmestre) et des représentants des quartiers. Réunions régulières pour analyser les statistiques et les causes d'accidents, décider des aménagements des "points noirs", fixer des objectifs et évaluer les résultats.
- Poursuivre la protection des usagers faibles : piétons, cyclistes, enfants et aménager partout où cela est nécessaire des espaces protégés.
- Veiller au respect du caractère piétonnier de la dalle à Louvain-la-Neuve en tenant compte de tous les usagers, en ce compris, la bonne intégration entre piétons et cyclistes.
- Aménagement urgent de l'avenue des Arts.
- Aménagement de la scavée du Biéreau pour les personnes à mobilité réduite, les femmes avec poussette...

4. **ENVIRONNEMENT :**

Une ville jeune et moderne se doit de vivre dans un environnement adapté, propre et sain. Nous souhaitons donc une gestion proactive de tous les problèmes touchant l'environnement des habitants de la commune.

- Nous souhaitons la création d'un observatoire communal des nuisances sonores (RN238, ligne 140, Esplanade, RER,...) afin de pouvoir remédier aux nuisances auxquelles doivent faire face certains habitants.
- Une gestion proactive de **l'entretien des voiries, des piétonniers, de l'éclairage, et de la propreté** dans la ville (en utilisant un matériel adapté à la spécificité de nos centre ville), en ce compris le week-end.
- En ce qui concerne la gestion des déchets, nous souhaitons **laisser aux différentes copropriétés le choix** de faire enlever leurs déchets par un privé (actuellement obligatoire pour toutes les copropriétés de Louvain-la-Neuve comprenant plus de 5 appartements) ou par la commune via les «sacs jaunes». Il faut une égalité de traitement pour tous les habitants en ce qui concerne la récolte des immondices. Cela permettrait, en effet, une plus grande responsabilisation au tri des déchets de la part de nombreux habitants. Cette mesure devra bien sûr être accompagnée du **maintien d'un parc à conteneurs accessible**.
- Encourager la **diminution de la production des déchets** ménagers en favorisant le tri, le compostage, ...
- Concernant la **décharge de Mont-Saint-Guibert** et ses 15 millions de m3 de déchets, les autorités communales devront rester extrêmement vigilante pour contraindre la Région wallonne à gérer convenablement le site à la fin de son exploitation (post-exploitation sur une durée de 50 ans).
- Réaménagement de la mare autour de l'ancienne forge de la ferme du Biéreau.

5. **ETUDIANTS :**

Nous souhaitons vraiment une ville pour tous (habitants – étudiants – commerçants), où chacun trouve sa place. Louvain-la-Neuve est une ville universitaire et donc la vie étudiante doit pouvoir cohabiter de façon intelligente avec les autres utilisateurs du site. Il ne faudrait pas que l'on perde cette originalité, qui fait aussi que nous aimons Louvain-la-Neuve, tout en s'attaquant aux excès manifestes

Nous souhaitons **favoriser la communication entre étudiants et habitants** afin de rapprocher les deux communautés et de leur permettre de mieux vivre ensemble dans le respect l'une de l'autre.

- Un **trimestriel** pourrait ainsi être distribué à tous les étudiants et habitants en reprenant les activités des uns et des autres, afin de mieux se connaître.
- Mettre sur le site Internet de la commune des informations provenant des milieux universitaire et étudiants. Diverses activités intéressantes sont en effet organisées sur le site mais, par manque d'informations, les habitants (ou étudiants) ne s'y rendent pas. Cela permettrait à chacun de mieux se connaître et de pouvoir mieux intégrer, chez tous, le sentiment d'être mieux associé à la ville.
- En accord avec L'Organe, permettre une plus grande ouverture des Kots à Projets vers les habitants. Ceux-ci sont en effet une richesse de notre ville et offrent de bonnes perspectives de rapprochement.
- **Une meilleure communication entre les deux communautés serait également possible via le forum communal** que nous proposons (v. point « Administration communale »).
- Si l'on veut réussir le projet de ville universitaire, une collaboration étroite doit avoir lieu avec le monde étudiant. Dès le début de l'année académique, une réunion devrait être organisée à l'attention de tous les responsables étudiants avec les autorités de la Ville en vue de donner les balises et de réfléchir sur les moyens nécessaires pour arriver à une cohabitation harmonieuse entre tous. **Un organe de concertation régulier devrait également être mis en place** afin de pouvoir réagir rapidement quand un problème se pose (bruit – sécurité).

6. SPORT :

Le sport permet le dépassement de soi, l'ouverture aux autres ainsi que l'amélioration de l'état de santé. Sa pratique doit donc être fortement encouragée à tous les niveaux, il doit être l'affaire de tous.

L'école est également le premier rendez vous des enfants avec le sport. Néanmoins, le sport y est souvent négligé en termes d'horaires ou de conditions.

- Favoriser le sport pour tous (gratuité pour les plus démunis, chèques sport)
- Favoriser le sport comme un outil de lutte contre la délinquance juvénile et d'aide à la réinsertion sociale.
- Maintenir le soutien aux clubs sportifs communaux.
- Promouvoir le « **Guichet Sport** » (ou infor sport) où toute l'information se trouve réunie et accessible facilement.

- Instaurer une « **Journée sport** » (journée portes ouvertes) dans la commune pour permettre à tous de découvrir l'offre sportive locale.
- Développer l'éthique sportive auprès des jeunes.
- Redynamiser la soirée des mérites sportifs.
- Créer un terrain multisports dans différents quartiers.
- **Réserver des plages horaires ou un tarif préférentiel pour les habitants de la commune** dans les infrastructures sportives communales (piscine,...) et privilégier les clubs communaux pour l'accès à ces mêmes infrastructures.
- Spécialiser certaines garderies en garderies sportives.

7. JEUNESSE :

Parce que la jeunesse d'une commune, c'est son avenir, nous souhaitons mettre en place une réelle politique de la jeunesse dans notre commune, basée sur la prévention.

- **Aide aux mouvements de jeunesse** suivant leurs demandes spécifiques.
- Aider les mouvements associatifs (école de devoirs...) en prévoyant une aide matérielle et humaine ainsi que la mise à disposition de locaux si nécessaire.
- **Soutien aux maisons de jeunes** (en partenariat avec certains KAP) et **réimplanter Chez Zelle à Louvain-la-Neuve**. Et pourquoi pas un Infor-jeune dans notre commune ?
- Réaménager un espace pour skate-board et roller en prévoyant une localisation adaptée afin d'éviter les nuisances sonores.
- Favoriser l'accès des jeunes de la commune à la culture (journée culturelle, réductions, chèques culture,...).
- Favoriser l'accès de jeunes de la commune à des activités et clubs sportifs, en particulier durant les vacances scolaires.

8. CULTURE :

Notre commune est le pôle culturel du Brabant Wallon, il faut continuer à le valoriser. Il faut veiller à ce que chacun ait un accès à la culture sur le territoire de la commune.

- **Mieux diffuser encore l'information des différentes manifestations culturelles sur la commune**, en la centralisant notamment sur le site Internet de la ville.
- Permettre **l'accès de tous, jeunes et moins favorisés de la commune, à la culture** (journée culturelle, chèque culture, soutien aux initiatives privées).
- Soutenir activement le projet de rénovation du Théâtre Jean Vilar.
- Faire de la ferme du Biéreau un pôle attractif pour la culture (musique) mais aussi pour la vie associative de notre commune. Terminer la rénovation du Corps de logis mais aussi des anciennes écuries pour y faire une salle communale accessible à tous.
- Mieux mettre en valeur le Centre Culturel d'Ottignies (rénovation et amélioration).
- Faire participer tous les acteurs culturels à la vie associative de la commune (encourager les initiatives et promouvoir celle-ci notamment avec le soutien du centre culturel).

9. FAMILLE :

La vie familiale est la base de la vie de chacun. C'est pour cela que les autorités communales se doivent d'aider du mieux possible à son plein épanouissement. Et également se préoccuper des aînés en favorisant les partenariats avec le privé.

- Nous souhaitons poursuivre la politique d'ouverture de **crèches supplémentaires** ainsi que le soutien aux gardiennes d'enfants afin d'augmenter sensiblement le nombre de places d'accueil pour les plus jeunes.
- Créer des « Haltes-Garderies » pour permettre aux parents de se libérer quand cela est nécessaire.

- Apporter un plein soutien à l'ONE sur le territoire de la commune.

Au niveau des seniors :

- Créer une nouvelle structure d'accueil pour les seniors en partenariat avec le privé (société d'économie mixte), par exemple sur le site de la Limelerie.
- Améliorer, via le CPAS, les services pour les aînés : repas chaud, aide ménagère,...
- Créer de nouveaux espaces de loisirs pour les aînés.
- Faciliter l'accès des aînés aux différents bâtiments communaux.

10. **ENSEIGNEMENT COMMUNAL :**

Au niveau de l'enseignement, une attention particulière sera portée afin de diversifier l'offre d'enseignement de la commune (pression sur la province pour un enseignement technique et professionnel). La prévention contre l'échec scolaire sera aussi renforcée.

- Poursuivre la **rénovation des infrastructures scolaires** et l'aménagement des écoles existantes.
- **Lutter contre l'échec et le décrochage scolaire** : écoles de devoirs dans tous les quartiers et, éventuellement, en partenariat avec certains Kot A Projets (KAP Sac de billes).
- Veiller à renforcer l'éducation au civisme, à la démocratie et à l'environnement ainsi que le goût de l'effort dans l'enseignement communal.
- **Augmenter les heures de sport** sans toucher aux plages horaires réservées aux autres matières et encourager la culture de l'effort physique à l'école. Il est, en effet, inutile d'inculquer les bases d'une bonne alimentation aux enfants si on ne leur apprend pas l'effort physique.
- Augmenter l'offre d'accueil extra-scolaire (garderies sportives,...).

11. LOGEMENT :

Nous souhaitons axer la politique du logement sur une offre diversifiée. Dans cette optique, nous souhaitons favoriser l'offre (publique et privée) de logements moyens pour les revenus moyens ou en début de carrière. L'accès à la propriété de tout type de logement sera encouragé.

Enfin, **la politique d'attribution des logements sociaux sera rigoureusement appliquée dans un souci de justice sociale.**

- Augmenter l'offre publique de **logements moyens**.
- Soutenir toute initiative permettant la création de logements moyens. Exemple : Blocry, régie foncière provinciale.
- **Favoriser l'accès à la propriété**, notamment pour les jeunes ménages.
- Poursuivre la rénovation des logements sociaux en portant une attention toute particulière aux économies d'énergie.

12.POLITIQUE SOCIALE :

Nous voulons assurer une **gestion rigoureuse et solidaire de l'aide sociale** dans notre ville. Pour ce faire, une redynamisation du CPAS nous semble indispensable. La politique sociale se retrouve également dans les différents thèmes de notre programme.

- **Mieux informer les habitants sur le rôle et les missions du CPAS** (via un site Internet du CPAS et un guichet social) afin de permettre à tous d'accéder aux services proposés.
- Créer une **antenne du CPAS à Louvain-la-Neuve**.
- Recentrer le rôle du CPAS sur ses missions premières dans un souci d'efficacité de l'aide sociale.

13. PERSONNES A MOBILITE REDUITE :

Notre commune accueillant beaucoup de personnes à mobilité réduite, il nous faut veiller à leur rendre la vie plus facile. C'est pourquoi nous souhaitons une prise en compte systématique de leurs besoins.

- Réaménager certains trottoirs trop hauts au niveau des passages pour piétons, trop étroits lorsqu'il y a des bornes dessus ou encore ayant des arbres ou des panneaux de signalisation en leur milieu : rue des Combattants, boulevard Martin, rue de la gare, rue Charles de Loupaigne, chaussée de la croix...
- Des bâtiments communaux, CPAS et de Police accessibles par une rampe ou un ascenseur.
- Assurer un meilleur ramassage des morceaux de verre qui crèvent continuellement les pneus des fauteuils
- Rénover la salle de Limelette afin d'y permettre l'accès pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'une rampe d'accès à l'hôtel de ville.
- Equiper, lorsqu'il y a un passage pour piétons, le dessus des égouts ou les rigoles de plaques métalliques car les personnes en fauteuil roulant y restent calées. Même chose lorsqu'il y a un espace entre un trottoir et un casse vitesse.
- Certaines chicanes d'accès aux piétonniers sont trop étroites pour les poussettes d'enfants et les fauteuils roulants.
- Equiper les magasins d'une rampe d'accès. Exemple : Rue Charlemagne (prévu dans le permis mais pas réalisé).
- Imposer partout où c'est nécessaire un accès aux personnes à mobilité réduite.

14. ADMINISTRATION COMMUNALE :

L'administration communale est un outil important de la vie de tout habitant de la commune. Il faut donc veiller à une bonne information de ces derniers quant aux différents services communaux, ainsi qu'à les rendre toujours plus accessibles.

- Projeter la commune dans le 21^e siècle en modernisant les moyens d'information et de communication entre les autorités communales et les habitants (domiciliés ou non) notamment via un forum communal on line. Les mandataires y auraient également la possibilité de répondre en direct aux questions des internautes une fois par semaine. Cela permettrait de renforcer la démocratie locale. De même pourquoi ne pas imaginer un conseil communal qui pourrait être suivi sur Internet...
- Porter une attention particulière à la simplification administrative.
- Créer une **vraie administration communale déconcentrée à Louvain-la-Neuve**, susceptible de donner tous les documents et informations utiles.
- Utiliser, quand cela est possible la capacité d'expertise de l'UCL.
- Prévoir dans chacune des entités une salle communale accessible à tous.

15. FINANCES COMMUNALES :

Des finances communales équilibrées sont le meilleur garant d'une gestion responsable. Nous voulons une gestion financière rigoureuse et saine, sans augmentation des impôts communaux. Il faudra également poursuivre la diminution de l'endettement.

16. POPULATION ETRANGERE :

Il faut veiller à soigner le dialogue et les rencontres avec les nombreux étrangers habitants la commune, afin de favoriser leur intégration. Notre commune est une vraie cité multiculturelle avec plus de 130 nationalités représentées. Cette diversité est une vraie richesse, il faut veiller à en tirer le meilleur profit, au bénéfice de tous. Il faut également veiller à mieux mettre en valeur le travail du conseil consultatif de l'intégration.

17. ECONOMIE ET EMPLOI :

Nous souhaitons redynamiser le développement économique dans notre commune en encourageant le commerce, l'implantation de PME et en faisant la promotion de notre commune en tant que pôle technologique. Notre ville est un vrai pôle attractif en Brabant Wallon, il faut continuer à le valoriser.

- Promouvoir l'image et les nombreux avantages (pôle technologique, parc scientifique, UCL, ville piétonne, ville commerçante, gare d'Ottignies, RER...) de notre ville.
- Favoriser une relance des marchés de Louvain-la-Neuve.
- Veiller à développer le tourisme dans notre commune en valorisant notre patrimoine et les caractéristiques de chacune de nos entités. Il faudra aussi penser à rééditer une brochure dynamique faisant la promotion de notre commune.
- Essayer de créer un pôle du commerce équitable à l'Agora, en anticipant le déménagement futur de la DUC.
- Essayer, quand cela est possible, d'inciter l'engagement d'habitants de notre commune lors de l'installation de nouvelles entreprises dans la commune.
- Faire une table ronde avec tous les acteurs concernés afin de résoudre le problème de la fuite des petits commerçants du centre de Louvain-la-Neuve.
- Continuer, en collaboration avec l'UCL, de développer le parc scientifique.

Notre liste souhaite s'occuper des préoccupations des habitants de notre commune, au-delà de tout clivage. Nous voulons assurer un réel développement de la ville en tenant compte de tous et en étant également à l'écoute de tous.

Nous avons la chance d'habiter une ville unique et le devoir d'en assurer le meilleur développement possible, au bénéfice de tous, pour mieux vivre ensemble.

TABLES DES MATIERES

Donner un nouvel élan à notre commune	p.1
Nos lignes de forces	p.2
1. Mobilité.....	p.4
2. Urbanisme – Aménagement du territoire.....	p.5
3. Sécurité.....	p.6
4. Environnement.....	p.8
5. Etudiants.....	p.8
6. Sport.....	p.9
7. Jeunesse.....	p.10
8. Culture.....	p.11
9. Famille.....	p.11
10. Enseignement communal.....	p.12
11. Logement.....	p.13
12. Politique sociale.....	p.13
13. Personnes à mobilité réduite.....	p.14
14. Administration communale.....	p.15
15. Finances communales.....	p.15
16. Population étrangère.....	p.15
17. Economie et emploi.....	p.16